

TABLEAU SYNOPSIS – PLAN D’ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2022-2023

Ministère de l’Immigration, de la Francisation et de l’Intégration

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 1 : RENFORCER LA GOUVERNANCE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L’ADMINISTRATION PUBLIQUE

ACTION 1	INDICATEURS	CIBLES
1. Établir une procédure interne de suivi des indicateurs d’acquisition responsable	1.1 Mise en place de la procédure	1.1 Procédure établie
	1.2 Obtenir le taux d’acquisitions responsables et le montant total des acquisitions responsables	1.2 Le MIFI dispose du taux et du montant total d’acquisitions responsables
Résultat recherché par le MIFI : Mesurer les acquisitions faites de façon écoresponsable par le MIFI		

Objectif gouvernemental 1.2 : Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes

ACTION 2	INDICATEUR	CIBLE
2. Opérationnaliser le processus organisationnel visant à évaluer en amont la durabilité des interventions gouvernementales	2.1 Nombre de projets pour lesquels l’évaluation de la durabilité des interventions a été effectuée	2.1 S. O.
Résultat recherché par le MIFI : S’assurer que les projets structurants du Ministère intègrent les principes du développement durable		

Objectif gouvernemental 1.4 : Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l’administration publique

ACTION 3	INDICATEUR	CIBLE
3. Promouvoir l’adoption de comportements favorables au développement durable	3.1 Nombre d’activités d’information et de sensibilisation offertes au personnel	3.1 Cinq activités
Résultat recherché par le MIFI : Sensibiliser le personnel aux principes du développement durable pour l’adoption de comportements responsables		

ACTION 4	INDICATEUR	CIBLE
4. Offrir des ateliers de formation et de l’accompagnement au personnel du Ministère	4.1 Pourcentage du personnel visé ayant suivi les formations	4.1 Taux de participation : 75 %
Résultat recherché par le MIFI : Outiller le personnel du Ministère à l’intégration des nouveaux processus par la mise en place d’ateliers de formation		

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 2 : DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE PROSPÈRE D’UNE FAÇON DURABLE – VERTE ET RESPONSABLE

Objectif gouvernemental 2.3 : Favoriser l’investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable

ACTION 5	INDICATEUR	CIBLE
5. Implanter le mécanisme de collecte de données sur les programmes de soutien financier concernant les critères d’écoresponsabilité	5.1 Mise en place du mécanisme de systématisation de la collecte de données	5.1 Mécanisme implanté
Résultat recherché par le MIFI : Identifier le nombre de programmes de soutien financier durables		

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 4 : FAVORISER L’INCLUSION SOCIALE ET RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

Objectif gouvernemental 4.1 : Appuyer la reconnaissance, le développement et le maintien des compétences, particulièrement celles des personnes les plus vulnérables

ACTION 6	INDICATEUR	CIBLE
6. Renforcer l’accompagnement personnalisé des personnes immigrantes	6.1 Déploiement de l’application mobile pour Accompagnement Québec	6.1 Application disponible
Résultat recherché par le MIFI : Accompagner les personnes immigrantes dans leur processus d’intégration		

